



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 24 juin 2022

**PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL LOUP,
INSTANCE DE CONCERTATION ET DE DIALOGUE**

Ce mercredi 22 juin s'est tenu en préfecture de la Seine-Maritime, et sous la présidence de M. Alain GUEYDAN, Sous-préfet de Dieppe, le premier comité loup départemental.

L'installation de ce comité, partie intégrante du volet gouvernance du plan national d'actions loups (PNA), espèce protégée en droit international et national, est motivée par la présence non permanente (l'animal ayant migré provisoirement vers le département de l'Eure durant l'année 2021) mais persistante d'un loup dans le département depuis près de trois ans.

Regroupant des représentants des services de l'Etat, des collectivités (Département, Région, Association des Maires Ruraux..), du monde agricole, cynégétique et associatif, ce comité a permis de partager les éléments de connaissance concernant l'espèce, la présence de l'animal dans le département, les prédatons mais aussi les mesures de protection et d'indemnisation mises en œuvre dans le département.

Une vingtaine de prédatons, pour lesquelles le loup ne peut être exclu, sont recensées dans le département en 2022, la dernière en date étant intervenue début juin sur la commune du Caule Sainte Beuve.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex